

## DEMANDE D'INSCRIPTION

| Formation<br>« intervenant en médiation animale » |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|---------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Théorie</b>                                    | <input type="checkbox"/> Session 2026 <ul style="list-style-type: none"> <li>- Visioconférences aux dates suivantes : lundi 02/03 + mardi 10/03 + lundi 16/03 + lundi 23/03 + lundi 30/03/2026 + jeudi 02/04</li> <li>- Contenu de formation sur la plateforme elearning à travailler entre chaque visioconférence</li> <li>- Oral d'évaluation (visioconférence) : date à convenir entre le 27/04 et le 31/07/2026</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Pratique</b>                                   | <div> <input type="checkbox"/> Je n'ai pas de structure ou de bénéficiaires à disposition. Je passe 5 jours en formation collective dans la ferme pédagogique partenaire (Ethoparc) en Auvergne :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- du 20 au 24/04 pour session 2026</li> </ul> </div> <div> <input type="checkbox"/> J'exerce déjà dans un métier d'aide à la personne et mon employeur soutient ma démarche : je passe 5 jours en individuel avec un formateur pour la pratique auprès des bénéficiaires que je côtoie habituellement (dates à définir ensemble ultérieurement).<br/>Selon votre localisation, possible ajout de frais de déplacement/hébergement.         </div> |

### Votre présentation :

☐ M. ☐ Mme

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

E-mail :

Téléphone :

Comment nous avez-vous connu ?

Votre profession ou activité (actuelle ou en projet) :

Avez-vous un handicap susceptible d'affecter le suivi de la formation ? ☐ oui ☐ non

Présentation de votre chien (ou autre animal partenaire – sous réserve de validation par VOX ANIMAE) :

Nom :

Âge :

Race ou type :

Sexe : ☐ M ☐ F

Stérilisée/castré : ☐ Oui ☐ Non

Caractère (vis-à-vis des humains, des congénères, de la nouveauté, ce qu'il aime ou ce qu'il n'aime pas...) :

Informations complémentaires :

☐ Vous financez vous-même votre formation

- ☐ anciens élèves (éducateur/comportementaliste ou PMC) de Vox Animae, précisez : .....
- indiquez le nom de votre auto-entreprise si financement professionnel : .....

☐ Vous demandez une prise en charge de la formation par un organisme ou par votre employeur (attention, la formation IMA n'est pas éligible CPF), précisez lequel : .....

- ☐ Pour une prise en charge de France Travail, indiquez votre identifiant demandeur d'emploi : .....

☐ Vous ne souhaitez pas recevoir les dernières actualités avec notre newsletter mensuelle

---

**Bulletin à envoyer par email à [administratif@vox-animae.com](mailto:administratif@vox-animae.com)  
ou courrier à : VOX ANIMAE - 5A rue du chemin neuf - 67280 NIEDERHASLACH**

**En cas de financement personnel, effectuez votre règlement :**

- ☐ par chèque à l'adresse ci-dessus
- ☐ ou par virement : IBAN VOX ANIMAE : FR76 3000 4022 8200 0101 4148 742

**A réception, sous réserve de places disponibles, nous vous transmettrons votre convention.**

---

Vox Animae est certifié Qualiopi  
pour les actions de formation.

## PRÉSENTATION DE LA FORMATION

### Présentation générale de la formation :

Le but de la formation est de former et accompagner les futurs Intervenants en Médiation Animale (IMA) afin de devenir des professionnels de la médiation animale, aguerris et compétents, auprès de différents publics : enfants, adultes, avec handicap ou non, en situation d'isolement.

Au cours de la formation, nous vous donnerons les connaissances théoriques avant de passer à 5 jours consacrés à la pratique de la médiation animale.

Nos formatrices expérimentées, pratiquant la relation d'aide à autrui depuis des années, interviendront successivement pour transmettre leurs connaissances et vous aider à gagner en compétences et en autonomie.

### Objectifs :

- Adopter une posture professionnelle d'écoute active, bienveillante et non jugeante afin de favoriser une relation d'aide de qualité, respectueuse du rythme de la personne accompagnée
- Proposer des activités adaptées à la fois aux besoins du bénéficiaire et au caractère de l'animal
- Initier le contact avec le bénéficiaire
- Savoir jauger objectivement des capacités d'un animal à être partenaire en médiation
- Assurer le bien-être et le respect des émotions du chien (ou autre animal partenaire) dans le cadre d'une activité encadrée
- Explorer la diversité des contextes d'intervention : écoles, centres de loisirs, associations, familles, événements, structures sociales et médico-sociales
- Connaître les spécificités des différents publics qui peuvent être rencontrés pour adapter ses interventions et optimiser leur impact
- Acquérir des bases de communication et de sensibilisation pour présenter et valoriser un projet de médiation animale auprès de partenaires, institutions ou associations
- Evaluer l'impact des séances dans une optique d'adaptation au public et aux objectifs

### Dates :

- Visioconférences aux dates mentionnées en page 1
- Contenu de formation sur la plateforme elearning à travailler entre chaque visioconférence
- Pratique :
  - o Si vous exercez déjà dans un métier d'aide à la personne et votre employeur soutient votre démarche : dates à définir individuellement pour les 5 jours de pratique (entre le 27 avril 2026 et le 31 juillet 2026)
  - o Si vous n'avez pas de structure ou de bénéficiaires à disposition, vous passez 5 jours (du 20 au 24 avril 2026) en formation collective à Ethoparc, notre ferme pédagogique partenaire, en Auvergne. Déplacement et hébergement à vos frais.
- Oral d'évaluation (visioconférence) : date à définir, aura lieu après la pratique et au plus tard le 30 septembre 2026.

**Horaires :** 9h00-12h30, puis 14h00-17h30

Ils peuvent légèrement varier lors de la pratique en fonction des besoins, des établissements qui nous accueillent et en accord avec tous les partenaires de la formation.

#### Méthodes mobilisées :

Une partie de la formation sera suivie en autonomie par le stagiaire qui pourra travailler de manière asynchrone. Pour la partie animée par un formateur en visioconférence, chacun des chapitres traités est agrémenté de différents supports qui aident à la compréhension : photos, schémas, vidéos, puis mises en situation pendant les jours de pratique.

#### Formatrices :

- Hélène Saint Dizier, Docteur en éthologie, intervenante en médiation animale, gestionnaire d'une ferme d'animation
- Elsa Senellier, psychologue, intervenante en médiation animale, comportementaliste pour chiens



#### Tarifs et durée :

| Durée de la visioconférence | Durée totale (visioconférence + pratique + elearning) | Tarif en financement personnel |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------|
| 6 jours                     | 42h<br>+ 35h<br>+ 30h<br>= 107h                       | 2990€*                         |

\*+ 20% en cas de financement par un organisme. Et, dans le cas où le stagiaire fait la pratique dans sa structure, si celle-ci est hors Alsace / Vosges, des frais supplémentaires (déplacement / hébergement) s'ajouteront relativement à la localisation de la structure d'accueil.

#### Public et prérequis :

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant devenir Intervenant en Médiation Animale, afin de concevoir et animer des activités auprès de bénéficiaires aux besoins particuliers, qu'ils soient temporaires ou permanents. Elle est ouverte à celles et ceux qui souhaitent exercer dans des contextes variés : structures éducatives, sociales, associatives, familiales ou de loisirs, ainsi qu'en activité principale ou complémentaire au sein d'une organisation (association, collectivité, établissement, entreprise).

Il est préférable d'intégrer la formation en étant accompagné d'un animal, notamment si la pratique a lieu dans votre structure. L'animal devra apprécier le contact humain et être sociable. Le chien est le partenaire le plus fréquent, mais si vous n'avez pas d'animal adapté, contactez-nous en amont pour envisager les options possibles !

Une véritable maturité est nécessaire car on ne peut pas s'engager dans un métier de relation d'aide, de médiation animale et de relation à la personne sans un minimum d'empathie, d'assurance personnelle, de compassion envers les humains et les animaux. Une attention particulière sera portée aux candidatures pour

l'accès à la formation faisant état de telles compétences ou expériences dans les métiers de la santé ou du secteur paramédical.

**Délai d'accès :**

En financement personnel, l'inscription doit nous parvenir 10 jours minimum avant le début de la formation. En cas de prise en charge par un organisme tiers, le délai pour obtenir un accord de leur part peut prendre plusieurs semaines/mois ; il est donc important de commencer les démarches suffisamment à l'avance.

**Modalité d'évaluation :**

- Validation de l'oral d'évaluation (connaissances théoriques et questions liées au métier d'Intervenant en Médiation Animale)
- Contrôle continu lors des séances pratiques

Une attestation de fin de formation est délivrée à tous les étudiants, ceux ayant terminé le cursus et réussi les évaluations auront également une attestation de réussite.

**Accessibilité :**

En raison du positionnement de l'Intervenant en Médiation Animale comme pièce angulaire du trio « bénéficiaire – Intervenant en Médiation Animale – animal », la vue est un sens dont on ne peut se passer pour se positionner avec justesse physiquement, mais aussi, en interprétant le langage non verbal de l'animal et du bénéficiaire, tout en préservant la sécurité de chacun. Ainsi, cette formation n'est pas accessible aux personnes non voyantes.

De la même manière, l'ouïe est indispensable pour communiquer de manière fluide avec les bénéficiaires et pouvoir réagir rapidement selon les sons émis par les animaux.

Enfin, la pratique de cette activité nécessite une bonne mobilité, réactivité et précision dans les gestes.

En dehors de cela, cette formation est a priori accessible quel que soit le type de handicap ; cependant, sachez que :

- Le contenu nécessite une bonne capacité de mémorisation et de restitution
- Elle est dispensée à l'aide de différents supports projetés et commentés par les formateurs
- Elle suggère une bonne capacité à travailler en équipe, à être empathique et ouvert vers les autres, et une bonne gestion des émotions

Chaque situation étant spécifique, contactez-nous pour que nous puissions affiner avec vous la possibilité de vous accueillir en formation !

**Option :**

La formation **ACACED / attestation de connaissances** (option « chien », « chat », « autres que chiens et chats ») est également possible.

## **PROGRAMME DE LA FORMATION Intervenant en Médiation Animale**

- **Module de médiation animale et d'intervention en relation d'aide**

- Connaissance de la médiation animale, historique, vocabulaire, définitions, généralités, bénéficiaires
- Cadre de l'intervention de médiation animale
- La relation d'aide – historique, généralités, modalités
- Psychologie humaine - personnalités
- Si options choisies : les différents publics et leurs spécificités respectives, les exercices que l'on peut pratiquer avec eux, les compétences/capacités à stimuler grâce à la médiation animale, les précautions à prendre, les conditions à respecter
- Mises en situation
- Aspects règlementaires, commerciaux et juridiques liés à la médiation animale et sa pratique en France
- Les contrats de prestations et assurances
- Les relations avec les encadrements médicaux et non médicaux
- Les autres animaux collaborateurs en médiation animale (NAC...) et aspects liés à la biologie, l'éthologie, la santé. Exercices et mises en situation possibles selon les publics bénéficiaires



**Tous les thèmes étudiés dans ce module sont évalués en fin de formation**

- **Module d'éthologie canine : connaissance des comportements des chiens**

### **Connaitre le chien**

- Son mode de pensée – ses désirs, ses plaisirs, ses limites et ses préférences
- Savoir repérer et gérer le stress éventuel du chien en séance de médiation animale
- Communication canine et signaux d'apaisement : savoir les repérer et aider le chien en situation d'inconfort
- Compétences recherchées chez le chien médiateur
- Les éventuels problèmes pouvant être rencontrés en médiation animale et modalités de gestion

### **Le chiot / Education canine en Médiation Animale**

- Capacités cognitives du chiot et du chien adulte, apprentissage et du conditionnement
- Comment favoriser la coopération du chien avec son IMA
- Entraînement sur le terrain, mises en situation et exercices pratiques

### Observations, interprétations et prises de décision rationnelles

- L'animal doit-il être un moyen, un outil, un collègue, un partenaire ? Quelle est la finalité, pour lui, à participer aux séances avec son propriétaire ?
- Profils tempéramentaux, gestion émotionnelle, réactivité et sensibilité individuelles, niveaux individuels d'énergie
- Savoir déterminer quand l'animal est « prêt » à être amené en intervention, savoir déterminer quand l'animal doit être retiré (provisoirement ou définitivement)



- Se connaître en tant qu'intervenant dans la relation d'aide

- Outils pour améliorer sa pratique et mises en situations
- Ateliers pour mieux se connaître en tant qu'IMA
- Trouver l'équilibre entre ses croyances, valeurs, freins, limites, possibilités, besoins
- Réflexions sur l'éthique et la déontologie en médiation animale

- Mises en situation selon la situation professionnelle de chaque participant :

- Dans votre structure
- Ou dans une ferme pédagogique

- Evaluations finales

- Temps d'échange et révisions
- Vérification des connaissances théoriques sur les modules dispensés
- Observation par l'équipe des formateurs de chaque stagiaire en situation de conduite d'atelier

